
LES ATHLÈTES TRANS DÉBARQUENT-ILS DANS LA SPHÈRE SPORTIVE ?

Ludivine Brunès*¹

¹VIPS² Rennes 2 – VIPS2 – France

Résumé

A la fin des JO 2021, plusieurs médias annonçaient ces Jeux comme une première historique dans la visibilité LGBTQI+ (Houeix, 2021; Lanney, 2021; Outsports, 2021). Plusieurs athlètes se sont ainsi outés, officialisant leur orientation sexuelle ou leur identité de genre non-binaire, d'autres ont pu concourir dans leur nouvelle identité de genre. A ces athlètes, s'ajoutent plus de 180 sportifs-ves ouvertement queer, soit trois fois plus qu'aux JO 2016 à Rio (Lyu & Wu, 2021) et apparaissant comme les premiers-ières représentants-es officiels-les trans de leur discipline.

Les Jeux Olympiques de Tokyo représentent-ils le changement de ces dernières années dans la cause queer ? Si la visibilité LGBTQI+, et notamment ici la visibilité trans, est nouvelle, est-elle réellement le miroir d'une innovation sportive via l'ouverture grandissante des normes historiquement cis-hétéronormées de l'institution (Block, 2014; Lefevre, 2000; Louveau, 1986; Michon, 2020) ? Mais l'innovation est-elle réellement synonyme d'ouverture ?

L'innovation est souvent synonyme de changement positif en faveur de la société (Alter, 2010) et apparaît comme la seule solution face à la nécessité de modification des habitudes. L'innovation s'inspire, s'appuie sur des fondements déjà existants pour les améliorer en fonction de la culture sociale dans laquelle elle s'inscrit (Joly, 2019). Notre société actuelle est marquée par une recherche d'équité qui cherche à la fois à modifier son fonctionnement tout en conservant des principes qui lui sont profitables : liberté, démocratie, égalité (Suc-Mella, 2020). Elle cherche donc à améliorer l'actuel vers un environnement plus inclusif. Cependant, cette inclusivité se heurte à la complexité et aux contradictions qui caractérisent l'être humain (Gardou, 2012). Il sera donc question d'interroger la notion d'innovation des JO 2020 dans l'intégration des athlètes trans alors même que leur première autorisation à participer date de 2003 (Commission médicale du CIO, 2003). Si cette ouverture à davantage d'identités de genre semble synonyme d'inclusion, en regardant les décisions des fédérations de plus près, les conditions semblent au contraire se durcir, limitant les possibilités de participation (IAAF, 2019).

En analysant les règlements des institutions sportives internationales depuis l'apparition des premières mentions de transidentité, l'étude montrera les changements, les maintiens voire les retours en arrière sur l'inclusion des athlètes trans afin de questionner la réalité de l'intention constante d'innovation du champ sportif.

Mots-Clés: Innovation et inclusion, Jeux Olympiques, Transidentités

*Intervenant